

AGENCE DU RWANDA.
Bureau de Ruhengeri.

SERVICE DES TRANSPORTS - BORDEREAU D'EXPÉDITION N°14.

Marchandises expédies le 10 février 1943, de Ruhengeri à KIGALI,
par camion de AMAR SINGH

60 sacs (3.000 Kgrs.) de pyrèthre en poudre pour C.A.C. KIGALI.

Transport à charge de C.A.C. KIGALI.

Expéditeur : Régie Pyrèthre du Rwanda (A.T. Ruhengeri)

Destinataire: Mr. l'Administrateur Provincial à KIGALI.

Le soussigné déclare avoir remis au camion, les marchandises
mentionnées ci-dessus en bon état.-

L'Agent expéditeur:

A. T. S.

Le soussigné déclare avoir reçu les dites marchandises, en
parfait état.-

Kigali, le 17-3-43.

L'Agent receveur:

[Signature]

RUHENGERRI



18110

[Handwritten signature]

Kenneth L. 17/2/1943

[Handwritten signature]

[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

4510

Facture

A l'oe Gouvernement du Rwanda-Urundi
(Compte du - C.A.C. Kigali)
Amarungu Chagwanons Transporteur

Duit

à Rubenge

Pour vente et livraison de ce qui suit payable à

Rubenge

le 23. 2.

1943

Transport de voyage poudre de
Pyréthre 3000 kilo de Rubenge
au Kigali Bdr. no 14 du 18. 2. 43

1440 -

Transport de voyage poudre de
Pyréthre 1500 kilo de Rubenge
au Kigali Bdr. no 15 du 17. 2. 43

1512 -

2952

Deux mille neuf cent cinquante deux francs

Par réception conforme

Kigali Le

L'Administrateur Territorial

Le Transporteur



Le Gouvernement du Ruanda-Urundi
(Compteur P.A.C. Kigali)

Amarungu Shagwanas Transporteur
Ruhengeri

Ruhengeri

23 2.

43

Transport de voyage par avion de
Pyrette 3000 kilo de Ruhengeri
en Kigali. Bde. no 14 du 16. 2. 43

14140 -

Transport de voyage par avion de
Pyrette 1300 kilo de Ruhengeri
en Kigali. Bde. no 15 du 16. 2. 43

1512 -
2959.

Deux mille neuf cent cinquante deux francs

Pour reception conforme

Kigali Le

L'Administrateur Interim

Le Transporteur